



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E105976

VALABLE JUSQU'AU 26/10/2026

ÉDITÉ LE

24/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2004

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 31/03/2026
50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE PUY EN VELAY CEDEX 2004B00236

Siret : 478 427 057 00011

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 82 05705

Assurance Responsabilité Travaux :
AREAS 03854556K

Assurance Responsabilité Civile :
AREAS 03854556K

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : ETS BESSON

10 ROUTE DE L'INNOVATION
ZI LA GARNASSE-FONT DU LOUP
43240 ST JUST MALMONT

Téléphone : 04 77 35 66 90

Fax :

Portable : 06 84 01 51 02

Site Internet : <http://www.besson-chauffage.fr>

E-mail : contact@besson-chauffage.fr

Responsabilité légale :
BFI (922 597 877) / BFI (478 427 057)

Effectif moyen : 31

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	21/09/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	21/09/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	17/09/2026
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste)	27/10/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.